FEUILLETON.

No 9. Commencé le 23 janvier.

—LA—

PERLE NOIRE

—PAR—

VICTORIEN SARDOU.

—Suite—

Il écarta les rideaux du lit et montra à Balthazar le petit crucifix de cuivre de la jeune fille entièrement doré des pieds à la tête et resplendissant de ce nouvel éclat :

—Voilà ce qu'il a fait du cadre d'or.

Et, plongeant la main dans le coquillage qui servait de bénitier au crucifix, il en tira les deux plaques de verre du médaillon, coulées d'une seule pièce avec la fleur au milieu :

—Et voilà ce qu'il a fait du reste.

Balthazar regardait son ami d'un air effaré.

—Et si tu veux savoir aussi comment il est sorti, reprit Cornélius en l'entraînant à la fenêtre sans lui laisser le temps de respirer, regarde !

Il désignait la plus haute vitre, percée d'un petit trou de la grosseur d'une balle ordinaire, et si net, si rond, si parfait, que l'ouvrier le plus adroit n'eût pas mieux fait.

—Mais, s'écria enfin Balthazar, qui croyait rêver, mais qui est-ce qui a fait tout cela ?

—Eh ! nigaud, tu ne vois pas que c'est LA FOUDRE !

Elle serait tombée aux pieds de Balthazar qu'il n'eût pas été plus saisi, et il allait demander des explications à Cornélus, quand celui-ci lui imposa silence et prêta l'oreille.

Une grande clameur s'élevait du côté du quai et semblait remonter la rue en se rapprochant. Ils ouvrirent la fenêtre et virent la foule s'agiter, crier et refluer jusqu'au perron, où elle s'arrêta pour livrer passage à une civière portée par des agents de police et sur laquelle était étendu le corps de Christiane.

XI

La malheureuse enfant s'était jetée dans l'Amstel, d'où Petersen, le garde de nuit, venait de la retirer.

A la vue de ce pâle visage, de ces yeux qui semblaient fermés pour toujours, et de ces deux bras roidis où courait le froid de la mort, Balthazar et Cornélius se précipitèrent au-devant de la civière, prirent la jeune fille dans leurs bras et la transportèrent dans la grande pièce devant le feu sur un matelas que M. Tricamp eut le soin de faire étendre. Là, ils essayèrent de la ranimer, la réchauffant dans leurs bras, la suppliant et l'appelant comme si elle eût pu les entendre ; mais les mains étaient glacées.... le cœur ne battait plus.—A voir leur désespoir, il n'est personne qui n'eût senti son cœur se fondre en larmes. Ils lui demandaient pardon, ils s'accusaient ! Tout le monde pleurait, car la foule avait envahi la pièce et les entourait. Enfin, au milieu de sa douleur, Cornélius eut un éclair de raison ; et collant ses lèvres sur celles de Christiane, il se mit à aspirer et respirer fortement, en facilitant avec la main le jeu des poumons. Pendant ce temps, M. Tricamp faisait chauffer des bouteilles de grès, des fers à repasser et tout ce qui pouvait être de même emploi, pour l'appliquer sous les bras et sous les pieds de la jeune fille.... — Il y eut là un terrible moment d'anxiété et de silence !.... les femmes priaient tout bas, les hommes regardaient, le cou tendu....

—Bah ! dit quelqu'un, voilà bien du mal pour une voleuse !....

Balthazar bondit ; mais il n'eut rien à faire. On avait déjà jeté l'homme à la porte.

—Elle respire ! s'écria Cornélius haletant.

Ce fut une clameur de joie. Tout le monde croyait au vol ; mais à quoi servirait le malheur si ce n'était à faire plaindre les coupables ?

Quelques minutes après, Christiane soupira, et la vie reparut un peu sur ses joues. Un médecin qui arrivait la déclara sauvée et la fit transporter dans sa chambre. Les femmes restées seules avec elle la deshabillèrent et la mirent au lit. Cornélius et Balthazar allaient et venaient fous de joie, donnant des conseils à travers la porte, demandant ce dont on avait besoin, courant le chercher, et au milieu de tout cela, se félicitant et se serrant la main. Pour les hommes, ils dissertaient gravement autour du feu sur la meilleure façon de ranimer les noyés.

—Monsieur Balthazar, dit M. Tricamp, je vais me retirer avec mes hommes, car la jeune fille n'est pas, aujourd'hui, en état d'être arrêtée....

—Arrêtée !.... s'écria Balthazar ; mais Cornélius ne vous l'a donc pas dit !.... Mais elle est innocente !.... Nous connaissons le voleur !....

—Le voleur ! répliqua M. Tricamp. Et qui donc ?

—Mais le Tonnerre ! dit Balthazar.

M. Tricamp ouvrit des yeux énormes.

—Le Tonnerre !....

—Mais oui, monsieur Tricamp, dit Cornélius un peu railleur, le Tonnerre, ou plutôt la Foudre ! Vous appliquez la physiologie à la recherche des crimes, j'applique la physique.

—Et vous me soutiendrez, s'écria M. Tricamp, exaspéré, que c'est la foudre qui a fait tout cela ?

—Elle en fait bien d'autres, répliqua Cornélius. Et les clous de fauteuil qu'elle plante dans une glace sans la casser ; et la clef qu'elle arrache de sa serrure et qu'elle accroche à son clou ; et le papier à cigarettes qu'elle écarte délicatement du bronze mis en fusion ; et l'argent qu'elle volatise à travers les mailles de la bourse qui demeure intacte ; et les outils du cordonnier qu'elle pique au plafond et qu'elle aimante si bien que les aiguilles courent comme des folles après le marteau ; et le mur qu'elle déracine et qu'elle porte tout d'une pièce à vingt pas de là ; et le joli trou qu'elle a fait à la vitre de Christiane, et le papier de tenture qu'elle a si proprement décollé ; et ce médaillon dont elle a fondu les deux verres sans que la fleur fût atteinte, pour laisser galamment à notre ami le plus délicieux émail qu'on puisse voir, et à sa future un cadeau de noce que nul ouvrier n'aurait su faire ; et enfin l'or du cadre dont elle a doré tout le crucifix de Christiane.

—Allons donc, répliqua M. Tricamp, ce n'est pas possible. Et le paquet, ce paquet qu'elle a remis à un homme par la fenêtre !

—Présent, l'homme ! s'écria Petersen, c'était moi !

—Vous ?

Oui, monsieur Tricamp, et le paquet, c'est du linge qu'elle avait préparé pour mes petits enfants qui sont malades.

—Bon, bon du linge, dit Tricamp, exaspéré ; mais l'or, mais l'argent, mais les ducats, et les florins, et les autres bijoux, où sont-ils ?

—Parbleu ! dit Cornélius en se frappant le front, vous m'y faites penser.

Il sauta sur la table adossée au mur et, retournant la sonnette par un violent effort :

—Les voilà !

Un gros lingot d'or, d'argent et de pierreries tomba de la sonnette avec le battant détaché, le tout fondu et coulé comme sait foudre et couler la foudre.

Le métal en fusion, charriant les pierres fines et les perles, avait suivi le fil conducteur de la sonnette avec cette facilité de transport de cette fantaisie de moyens que l'électricité possède seule et qui tient du prodige et du miracle.

M. Tricamp ramassa le lingot et le considéra avec stupeur.

—Mais enfin, dit-il en se tournant vers Cornélius, qu'est-ce qui vous a mis sur la voie ?....

Cornélius sourit.

—Cette perle noire, monsieur Tricamp, que vous m'avez remise vous-même, en me défiant d'y voir une preuve d'innocence.

—La perle noire !

—Oui, monsieur Tricamp, regardez ce petit point blanc imperceptible.... C'est une brûlure ! Il n'en faut pas plus à la Providence pour sauver une créature humaine.

—Ma foi, monsieur, dit Tricamp en le saluant, le savant est plus fort que moi, je m'incline.... et je vais étudier tout à l'heure la physique et la météorologie.... Mais il ne me fallait pas moins que cette preuve pour éloigner de mon esprit un soupçon qui commençait à grandir et que je vous prie de me pardonner.... c'est que vous étiez le complice de la demoiselle.

—Enfin, dit Cornélius en riant, ce qui peut vous consoler, c'est que vous ne vous étiez pas trompé sur le sexe : c'était *la foudre* !

M. Tricamp se sauva pour ne pas en entendre davantage, suivi de la foule qui voulait colporter l'étrange nouvelle, et Gudule vint annoncer que Christiane allait mieux, qu'elle savait tout, et qu'elle demandait à les voir.

Que dire de cette scène ? Balthazar riait, Cornélius pleurait ; Christiane, à qui l'on défendait de parler, riait et pleurait.

—Ma petite Christiane, dit Balthazar, à genoux près du lit, si tu ne veux pas me chagriner, ne refuse pas le cadeau que je vais te faire.

Et il déposa sur le lit le lingot d'or, d'argent et de pierreries.

Christiane fit le geste de refuser.

—Oh ! dit vivement Balthazar en lui fermant la bouche, il te faut bien une dot....

—..Si vous voulez de moi pour mari.... ajouta Cornélius.

Christiane ne répondit rien ; mais elle regarda d'un œil humide le bon savant qui lui avait rendu l'honneur et la vie.... Et je vous assure, moi qui étais là, que ce regard ne voulait pas dire : Non !

FIN.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer est la meilleure médecine découverte par la science, pour toutes les affections de la gorge et des poumons.

Compagnie d'Assurance Germania.—Nouvelle-Orléans, La., 27 janvier 1896—A une réunion des actionnaires tenue le 20 courant, les Directeurs suivants ont été élus, à savoir :

J. J. Weckerling,	A. G. Ricks,
J. Hassinger,	Geo. Liedelich,
Louis Grunewald,	D. Bernhardt,
Frank Vatter,	M. Vonderbank,
J. E. Merilh,	Val. Schwan,
J. J. Langles,	Geo. A. Tranth,
P. W. Dielmann,	Leon F. Haubtmann,
J. B. Meyers,	Otto T. Maier.

Et à une réunion des Directeurs tenue ce jour, Jacob Hassinger a été réélu président à l'unanimité et J. Edmond Merilh, vice-président.

OTTO T. MAIER, Secrétaire.

29 jan—3 f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Quatrième District.

Henry Maxwell vs James Cottrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 48,226.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mars 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, St-André [maintenant sud Liberté] St-David et Philip, et désignée par la lettre B d'après un plan fait par E. Pilié, voyer, le 4 avril 1885, et annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire dans cette ville, le 30 avril 1885, le dit lot commence à une distance de trente pieds de l'encoignure Première et St-André [maintenant sud Liberté] et mesure conformément au dit plan, trente pieds de face à la dite rue Première par une profondeur de quatre vingt-onze pieds et huit pouces, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le défendeur a acheté de la veuve Jas. A. Cottrell d'après un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 6 juin 1892. Enregistré dans le bureau de Transferts de cette paroisse dans le livre 145, folio 130.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

31 janv—fév 7 14 21 27—mars 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée formant l'encoignure de l'Avenue Napoléon et de la rue Laurel,

(Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Constance et Berlin.)

Mutual Building and Homestead Association vs héritiers de Mme Isabella Fournier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 48,072—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 février 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Laurel, Constance et Berlin, désigné par le No Un, sur un dessin par P. A. D'Hémécourt, député arpenteur de ville, daté le 12 octobre 1891 et annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 31 octobre 1891 ; lequel dit lot de terre forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Laurel et mesure trente et un pieds (31) six pouces (6) de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur et face sur la rue Laurel de cent vingt pieds (120) entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

3 jan—3 10 17 24 31—fév 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Troisième District.

Vincent Foulon vs Mme Edna Douglass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,077—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 février 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Onze et Douze, dans l'ilet No Six borné par les rues Moreau (maintenant Chartres), Casacalvo (maintenant Royale), Forstall et Reynes, mesurant comme suit, à savoir :

Lot No onze, vingt-six pieds, quatre pouces et trois lignes de face à la rue Forstall, par une profondeur de soixante et onze pieds six pouces: Lot No douze, vingt-six pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue Forstall, par une profondeur de soixante et onze pieds six pouces et de face à la rue Royale ou Casacalvo, et dont il forme l'encoignure : Ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions :

1. Comptant pour un montant suffisant à payer un billet à ordre passé dû, fait et exécuté par la défenderesse daté le 6 septembre 1894 pour la somme de $100 avec 8 0/0 par an d'intérêt du 6 septembre 1894 jusqu'au paiement, sujet à un crédit de $8 payé le 29 octobre 1894, aussi l'intérêt au taux de 8 0/0 par an sur trois billets à ordre de $100 chacun, du 6 septembre 1894 à la date de la vente, faits et exécutés par la défenderesse, daté le 6 septembre 1894, et payables respectivement à 2, 3 et 4 ans après leur date, aussi 10 0/0 d'honoraires d'avocats sur le montant du premier billet, passé dû et sur l'intérêt [passé dû] des quatre billets à partir du 6 septembre 1894 ;—$8 75 frais de commis, $4 coût d'une copie de l'acte d'hypothèque, le coût et dépenses du procès et de la vente et les taxes de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur devra assumer le paiement de trois certains billets à ordre (pas encore dûs) faits et exécutés par la défenderesse, datés du 6 septembre 1894, chacun pour $100, payables respectivement en 2, 3 et 4 ans après la date, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente, jusqu'au paiement.

3° Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

11 janv—11 17 24 31—fév 7 13

VENTES PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.—Un étalon rouge foncé nommé "Lusby". Crescent City Feed store, H. J. Prados, manager, vs T. H. Craven.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. -- No 24,012—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Moré, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, le 31me jour de janvier 1896, à 12 heures, M., de la propriété ci-après décrite, à savoir : A l'entrée des Fair Grounds, rue Mystérieuse, près Fortin, dans le Troisième District de cette ville : un étalon de course rouge foncé nommé "Lusby". Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

20 jan—20 27 31

L. S. Harrison & Bro. vs John Ataure.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans—No 30,937—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux, coin des rues Toulouse et Dauphine, le MERCREDI, 5 février 1896, à 10 heures A. M., de la propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

Le contenu d'une Grocerie et Buvette, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

25 jan—25 31—5 fév

Wm. G. Coyle & Chas. G. Coyle.

W. G. COYLE & CO.,

CHARBON. COKE.

Pittsburg, Anthracite, Alabama,

Cannel et Coke de Gaz et Combustible.

Chas. en chalands pour planteurs sucriers.

BUREAUX :

Nouveau No 323 rue Carondelet, Ancien No 47, coin Union.

30oct—

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, 6552.

SUCCESSION DE FRANK LAUER.

TERRAIN DE VALEUR,

Coin des rues Joséphine et Annonciation

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. George H. Théard, juge, daté le 8 janvier 1896, et à moi adressé, je procéderai à la vente le MERCREDI 12 février 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne.

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, privilèges, coutumes, voies et servitudes en quelque sorte y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 73, borné par les rues Joséphine, Chippewa, Jackson et Annonciation ; lequel dit lot est une partie du lot original No sept, formant le coin des rues Joséphine et Annonciation, et mesurant d'après un certain plan et certificat de voyer, fait par Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 11 décembre 1895, annexé à un acte daté du 31 décembre 1895, enregistré en le bureau d'Edgar M. Cahn, notaire, en cette ville, trente (30) pieds de face à la dite rue Joséphine, sur cent vingt (120) pieds de profondeur et de face à la dite rue Annonciation.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1896 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant E. M. Cahn, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 janv—14 22 29 30 31—fév 5 9 10 11 12

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Machines, Coffre-Fort, Meubles de Bureau, Mulet et Charrette.

M. J. McAdam vs ses créanciers.

No 46,176—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, —W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet.—VENDREDI, 31 janvier 1896, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 novembre 1895, de l Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, au local, No 906 rue Sud Peters, entre les rues St Joseph et N. Market.

1 machine à vapeur, avec roue et courroies, bouilloires, 2 taquoirs et courroies, 1 scie à bande, 1 roue de 24 pouces et scies, 1 band saw et re-saw, 1 roue et scie circulaire de 48 pouces, 1 scie circulaire, tance et scies, 1 lot d'arbres de couche et poulies, 7 roller-stands et rollers, 1 lumber buggy, 1 coffre-fort, meubles de bureau, 1 mulet, charrette et harnais.

Conditions—Comptant sur les lieux.

19 jan—19 26 à date

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Henry B. Blackwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,461—Division C—Attendu que Mme Kate Blackwell, née Gannon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry B. Blackwell, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28jan—28 31—fév 6

Succession d'Arthur E. Saget.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,454—Division D—Attendu que Mme Noémie Charbonnet, veuve d'Arthur E. Saget, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Arthur E. Saget, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela pourra concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28jan—28 31 fév6

Succession de Jules P. Couret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 48,446 — Division B.—Attendu que Mme Henrietta Eugenia Reimondet, veuve de Jules P. Couret, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jules P. Couret, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 janv—28 31—fév 6

Succession de Valentine Reinhard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,893—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Barbara Reinhard et Jacob Reindard, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

31 janv—fév 4 9

Succession de Mlle Laura Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,816—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par David G. Baldwin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

31 jan—31—fév 4 9.

Succession de John Gilding.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 48,489—Division A—Attendu que Mary Ann Gilding (née Morris) a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Gilding, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

31 jan—31—fév 4 9

Succession de James McCarthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 47,900—Division D—Attendu que Patrick H. Battle a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James McCarthy, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

31 janv—31—4 9 fév

Magasin du Bon Marché

61 Rue Royale

(NOUVEAU No 313),

F. A. BRUNET,

Horloger, Bijoutier, Joaillier

Marchand de Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toutes descriptions.

Cannes et Ombrelles à pomme d'or et argent.

Achat et échange de vieil or et argent.

Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.

14déc95—1an

AMUSEMENTS.

THEATRE ST-CHARLES.

Ce Soir et toute la semaine—Matinées—Mardi, Jeudi et Samedi, à midi, l'acteur de talent, OLIVER BYRON, supporté par la charmante artiste, KATE BYRON, Et une troupe compétente, dans **THE UPS & DOWNS OF LIFE.** Pièce remplie de situations émouvantes et aussi de situations très gaies.

La semaine prochaine—THE COTTON KING.

28 jan - 5f

GRAND OPERA HOUSE.

HENRY IRVING **Mlle ELLEN TERRY,** Et le London Lyceum Company, sous la direction de A. bey, Schoeffer & Grau.

Mardi soir—Double programme — "Journeys End in Lovers Meeting" et "The Lyons Mail".—Mercredi soir — Double programme — "Nance Oldfield" et "The Bells".—Jeudi et Vendredi soirs—"King Arthur".—Samedi soir—Louis XI. Dimanche, 2 Fév.—"Frieda" "Mexico".

28 jan—5f

GRAND BAL PARÉ

—Donné par la—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans, à la SALLE DES ODD FELLOWS,

Le Samedi, 1er février 1896.

Prix du Billet,..........$1 00.

MM. les sociétaires recevront leur carte qui est strictement personnelle et non transmissible.

Les demandes d'invitation de dames doivent être adressées à Messieurs les membres du Comité d'Organisation.

Le Comité d'Organisation se réunit tous les jeudis à 7 heures.

12 jan—12 19 28 29 30 31—fev 1er

Crescent City Jockey Club, REUNION D'HIVER,

Commençant le 23 novembre 1895

PLUS DE 100 JOURS.

Cinq Courses par jour, pluie ou beau temps.

C. S. BUSH, Directeur.

SHERIDAN CLARK, Secrétaire.

R. W. SIMMONS, Juge Président.

Les courses commencent à 2 P. M.

Prix d'admission au "Grand Stand"...**50 sous.**

19 nov—4m

Ecole Catholique d'Hiver d'Amérique.

SALLE TULANE,

Place Université, entre les rues Canal et Commune.

Un cours de quatre semaines, comprenant cinquante-deux lectures sur la science, les arts, l'histoire naturelle, éthiques, belles-lettres, pédagogie, etc.

Commençant jeudi, 20 fév. 1896.

A 10:30 A. M., 4 P. M. et 8 P. M. chaque jour.

Les lectures et discours seront faits par des orateurs de marque.

Prix pour la vie (patron fee)..........	$100 00
Prix annuel (patron fee)..........	10 00
Cours simple, 5 lectures..........	1 00
Simple admission..........	25c

Le "patron fee" comprend l'admission à toutes les lectures et aux autres fonctions.

S'adresser au secrétaire,

A. H. FLEMMING,

Tulane Hall, University Place,

18 déc—2 m Nouvelle Orléans.

VAPEURS.

LIGNE AMERICAINE

Pour Southampton.

La traversée la plus courte et la plus agréable jusqu'à Londres ; communication rapide à Southampton pour le Havre et Paris par des steamers à deux hélices.

LIGNE RED STAR

Pour Anvers.

La route la plus courte pour la Belgique et la France, la Suisse, l'Allemagne, le Rhin, l'Italie etc.

Co. de Navigation Internationale, 6 Bowling Green, New York.

A. K. MILLER & CO., 303 rue Carondelet.

F. J. ORFILA, 19 rue du Camp, Nlle-Orléans.

2 oct—1 an—DimMeVe

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre, Et entre New-York et Alexandrie, Egypte, via Paris, (valable 60 jours).

1re classe, **$160.** 2me classe **$116.**

Les magnifiques navires de cette ligne favorite partiront comme suit :

LA BOURGOGNE, Leboeuf, 1er février, à 2 P. M.
LA TOURAINE, Santelli, 8 février, à 7 A. M.
LA GASCOGNE, Baudelon, 15 février, à midi

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine..........**$81, $101, $121** et au-dessus, selon les accommodations.

Deuxième classe..........**$51**

Entrepont, $32.10, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix reduits

EMMANUEL E. PREVOST, Agent général du Sud, 45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers :

LOUISIANA..........Mercredi, 5 février.
HUDSON..........Mercredi, 12 février.
KNICKERBOCKER..........Mercredi, 19 février.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALEX. HARRIS, Agent, No 313 rue Carondelet.

mars—1 an

AVIS AUX CREANCIERS.

August Bowman vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 47,591 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward F. Bowman, syndic des créanciers en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier

28 janv—28 31—fév 6

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,349, Division E—E. Marquèze & Co vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Considérant les allégations et prière des pétitionnaires ci-après nommés et l'assentiment écrite de Wesley K. Lawrence et Alexes Bonnecaze, les seuls syndics survivants de la raison E. Marquèze & Co, insolvables, et la loi l'autorisant, il est ordonné qu'une réunion des créanciers de E. Marquèze & Co débiteurs insolvables en cette affaire soit convoquée le 3me jour de février 1896, à 11 heures A. M., pardevant Frank N. Butler, Jr, notaire dans et pour la paroisse d'Orléans, en son bureau, chambre No 411 bâtisse Hennen, encoignure des rues Carondelet et Commune, en la ville de la Nouvelle-Orléans, pour considérer et agir sur l'application des dits Emile Marquèze et Alexes Bonnecaze pour une décharge de toutes leurs dettes et responsabilités comme membres de l'ancienne raison de E. Marquèze & Co et qu'avis de cet ordre soit donné aux créanciers de la dite insolvabilité. Et il est de plus ordonné que Félix J. Puig, Esq., soit et est nommé avocat pour représenter les créanciers absents de cette insolvabilité et qu'il soit notifié d'assister à la dite réunion.

Nouvelle-Orléans, Lne., 26 décembre 1896.

Signé : GEORGE H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Députe Greffier.

8jan—3 10 17 24 31—3 fév

Interdiction de Veuve J. Duffart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,061.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. A. C. Wadsworth, curateur de l'interdite, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

22 jan—22 26 31

AFFECTIONS D'ESTOMAC, SANG PAUVRE
ANÉMIE, MANQUE DE FORCES
FIÈVRES ET SUITES DE FIÈVRES

QUINA-LAROCHE

PARIS 22 rue Drouot. SIX MEDAILLES D'OR RÉCOMPENSE DE 16,600 Fr. NEW-YORK Fougera & Co

Quinium Labarraque

VIN FÉBRIFUGE — TONIQUE ET DIGESTIF

« Le QUINIUM LABARRAQUE est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du Quinquina. Quelques grammes de Quinium produisent le même effet que plusieurs kilos de Quinquina. »
ROBIQUET, Professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris.

« L'administration du Quinium, continuée pendant quinze jours, un mois et même plus, selon le degré de détérioration physique auquel les malades étaient parvenus, a produit une *tonification graduelle*, une *augmentation de puissance digestive* et, par suite, un mieux-être si rapide qu'on ne pouvait douter de l'action du Quinium. » (*Annuaire de médecine pratique.*)

NOTA. — En raison de son énergie et de la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Il suffit, en général, d'en prendre un verre à liqueur après chaque repas

PARIS, 19, rue Jacob — Maison L. FRÈRE — A. CHAMPIGNY & Cie Succrs — 19, rue Jacob, PARIS
ET DANS LA PLUPART DES PHARMACIES DE TOUS LES PAYS

CHEMIMS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville,

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

	Départs.	Arrivées.
Express de la Californie	9:15 a. m.	6:55 p. m.
Malle rapide du Texas et du Mexique	8:35 p. m.	6:30 a. m.
Lafayette Local	4:55 p. m.	4:55 p. m.

Pullman Buffet Dining Room Sleepers entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco, Houston, San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers entre la Nouvelle-Orléans et la Californie.

"**Sunset Limited**" jusqu'à Los Angeles et San Francisco, avec Char composé de Salle à Manger, Salon, Dortoirs à dix sections et Char à compartiments, avec servantes, commençant le 31 Octobre, 1895, laissent la Nouvelle-Orléans à 10 00 a. m. tous les jeudis et lundis, et arrivent à 6.55 a. m. tous les mercredis et samedis.

fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Départs	No.	Arrivées
6 Mal. Fap	7 10 a.m	3 Ex. Rapid.	7.40 a.m
10 Exc. dim.	7.50 a.m.	7 Acco. côte dimanche excepté	8.50 a.m
4 Exp. Rap.	9.45 a.m.	1 Ligne rapide	6.50pm
8 Acco. côte dimanche excepté	5.30 p.m.	9 Exc. dim.	9.30 p.m
2 Exp. Lim.	7.50 p.m	5 Lim.	8.30 p.m

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agen.

C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.

5 mars—au 31 déc

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 6 octobre 1895.

Chicago Limited.

No 4, départ 9 A. M. No 3, arrive 6:50 P. M.

Trains solides, vestibule, éclairés au gaz avec chars Pullman.

Chicago Fast Mail.

No 2, départ, 7:00 P.M | No 1, arrive 8:20 A. M.

Service Pullman à Memphis, St-Louis, Kansas City et Chicago.

Local Mail and Expres.

Nouvelle-Orléans et Memphis.

No 26, départ 7. A. M | No 25, arrive 9:30 P. M.

Tous Quotidien.

Vitesse insurpassable.

Service sans Pareil.

BUREAU Coin des rues St-Charles et Commune

W. A. KELLOND, A. G. P. A. — A. H. HANSON, G. P. A.

YAZOO AND Mississsippi Valley R. R. CO.

Heures d'arrivées et de départs prenant effet à partir du 1er Septembre 1895.

Les trains partent et arrivent à la Station Centrale, coin avenue Howard et rue Remparts, tous les jours.

	Départs.	Arrivés.
Memphis et points locaux	4:00 p. m.	10:00 a. m.
Vicksburg & Natchez Ex	7:30 a. m.	5:50 p. m.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Vicksburg et Memphis, avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman.

La route directe et favorite pour le Nord de la Louisiane et l'Arkansas.

La seule ligne à travers le Cie-Mississippi Sugar Country et la renommée Yazoo Delta.

Le Bureau des Billets, coin des rues St-Charles Commune.

A. H. HANSON, Gen. Pass. Agt.

W. A. KELLOND, Asst. Gen. Pass. Agt.

30 juil—

Q&C

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 6 Fast Mail.
Part de la N.-Orléans.	7:05 p.m.	7:50 a.m.
Arrive à Meridian...	1:05 a.m.	3:30 p.m.
Part de Meridian.....	1:10 a.m.	7:00 a.m.
Arrive à Birmingham	5:00 a.m.	12:45 p.m.
Arrive à Chattanooga	9:40 a.m.	7:00 p.m.
Arrive à Lexington...	5:00 p.m.	4:25 a.m.
Arrive à Cincinnati..	7:35 p.m.	7:15 a.m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee sont les seules lignes ayant des chars dortoirs-vestibules de la Nouvelle-Orléans à New York via Lookout Mountain et Shenandoah Valley avec char-buffet sans pareil pour New York et Washington.

Chars dortoirs-vestibules allant directement à Cincinnati.

Bureau des Billets du Q. & C. 34 rue St-Charles.

R. H. GARRATT, Ass't Gen. Pass. Agent. — I. HARDY, G. P. A., La.

3 mars

Philadelphia Dental Rooms

Coin Canal & Bourbon,

Au-dessus du R. E. LEE HAT STORE, Elévateur, 4 rue Bourbon.

Nous avons des salons élégants et commodes, bien pourvus de tous les nouveaux instruments, machines et accessoires connus à la profession. Nos prix sont raisonnables et justes. Notre travail est pleinement garanti. Nous fabriquons tous les matins de l'AIR VITALISÉ pour l'extraction, absolument sans souffrance, des dents. Extraction de dents sans souffrance, 50 sous.

20 oct—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident — CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire

J. G. PEPPER, Député Sous Secrétaire

4nov 129—1an

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE CHEVRIER

Le VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE, préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1re classe, à PARIS, possède à la fois les principes actifs de l'HUILE DE FOIE DE MORUE, et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'HUILE DE FOIE DE MORUE, est souverain contre la SCROFULE, le RACHITISME, l'ANÉMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE, et toutes les MALADIES DE POITRINE.

M. CHEVRIER prépare aussi le

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CRÉOSOTÉ

REMÈDE PAR EXCELLENCE CONTRE LA *PHTHISIE PULMONAIRE*

Dépôt général PARIS 21, Faubourg Montmartre, 21 — Dépôt à la Nlle-Orléans, J. L. LYONS & Co, 42, 44, Camp.

PIANOS PLEYEL

Importés directement de Paris à des prix très bas

PAIEMENTS MENSUELS FACILES.

PHILIP WERLEIN, SEUL AGENT

713 - RUE DU CANAL. - 713

13 déc—6 m—dim mar ven

Aucune ANEMIE

Ne résiste à l'

HEMOGLOBINE

DE V. DESCHIENS.

Ne cause ni Constipation ni maux d'estomac—Ne noircit pas les Dents.

VIN—ELIXIR—SIROP—DRAGEES.

et HEMOGLOBINE GRANULÉE.

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par le

SIROP HENRY MURE

Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris

POUR LA GUERISON DE

ÉPILEPSIE, HYSTÉRIE, HYSTÉRO-EPILEPSIE, DANSE de SAINT-GUY, DIABÈTE SUCRE | MALADIES du CERVEAU et de la MOELLE EPINIÈRE, CONVULSIONS, VERTIGES, CRISES NERVEUSES | MIGRAINES, INSOMNIE, EBLOUISSEMENTS, CONGESTIONS CÉRÉBRALES, SPERMATORRHÉE

Notice très importante envoyée gratis sur demande.

HENRY MURE, à PONT-SAINT-ESPRIT (France)

DÉPÔT A LA Nouvelle-Orléans : J. L. LYONS & Co. 42-44, Camp.

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé..........	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1896..........	1,075,463 66
Surplus..........	250,074 69
Surplus aux détenteurs de polices..........	765,310 35

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER, OCTAVE LABARRE

18 juin95—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX DE HARTFORD CONN.

Actif, valeur réelle..........$5,820,399

Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.

WM. M. REILLEY & CO., Agents pour l'Etat

307 RUE CARONDELET—TELEPHONE 229.

29mai95—1an